

Observatoire départemental

Population accueillie
en résidence
Habitat Jeunes

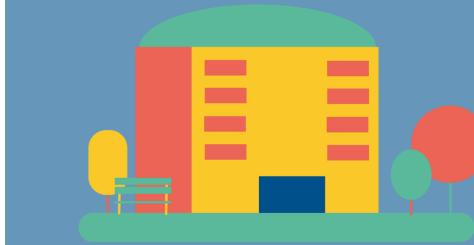
2025



Habitat
Jeunes
Île-de-France

Hauts-de-Seine

92



SOMMAIRE



✖ Préambule : définitions du réseau	
Habitat Jeunes Île-de-France	4
✖ Le réseau en quelques chiffres	5
✖ Les chiffres clés de l'observatoire	6
✖ 1. Profils des jeunes entrant·e·s	7
A. Une majorité de jeunes diplômé·e·s ayant de 18 à 25 ans	
B. Une large majorité de jeunes en emploi ou en apprentissage	
C. Des jeunes en situation de précarité résidentielle	
✖ 2. Profils des jeunes sortant·e·s	11
A. Une durée de séjour qui s'allonge	
B. Un tremplin vers le logement autonome	
✖ 3. Synthèse comparative	13





Préambule : définitions du réseau Habitat Jeunes Île-de-France

Le réseau Habitat Jeunes francilien regroupe 41 structures adhérentes, gérant 134 résidences en 2025. Ces résidences sont en majorité des RS-FJT, soit des Résidences Sociales Foyer de Jeunes Travailleurs. Elles accueillent et accompagnent des jeunes de 16 à 30 ans en début de parcours, avec une priorité donnée aux 18-25 ans. Les RS-FJT sont à la fois une Résidence Sociale et un établissement social et médico-social (ESSMS).

Elles relèvent ainsi à la fois de la tutelle du Ministère du Logement et des Caisses d'Allocation Familiale, du fait de l'accompagnement socio-éducatif des jeunes.

Pour en savoir plus sur la réglementation s'appliquant aux Foyers de Jeunes Travailleurs, consultez notre ressource sur [le cadre réglementaire des résidences-FJT](#).

➤ www.habitatjeunes-idf.fr

Toutefois, le réseau compte également une quinzaine de Résidences Sociales Jeunes Actifs (RSJA). Ces résidences peuvent accueillir des jeunes de 18 à 32 ans. Au sein du réseau Habitat Jeunes, elles constituent un produit complémentaire et accueillent principalement des jeunes de plus de 26 ans en mobilité professionnelle ou en formation, conformément au [cadrage régional de la DRIHL publié en 2021](#).

Certaines résidences peuvent également connaître des conventionnements particuliers ou anciens, modifiant de fait les règles d'attribution.

Le lexique Habitat Jeunes Île-de-France :

En raison des multiples dispositifs de logement jeune, et pour simplifier la lecture, l'URHAJ privilégie les terminologies suivantes :

- **Résidences-FJT** : lorsqu'il est fait référence aux résidences-FJT, c'est pour parler de tous les Foyers de Jeunes Travailleurs, qu'ils soient ou non résidences sociales.
- **Résidences Habitat Jeunes** : lorsque ce document fait référence aux résidences Habitat Jeunes, c'est pour parler de toutes les résidences du réseau, y compris les RSJA.





Le réseau des Hauts-de-Seine en quelques chiffres



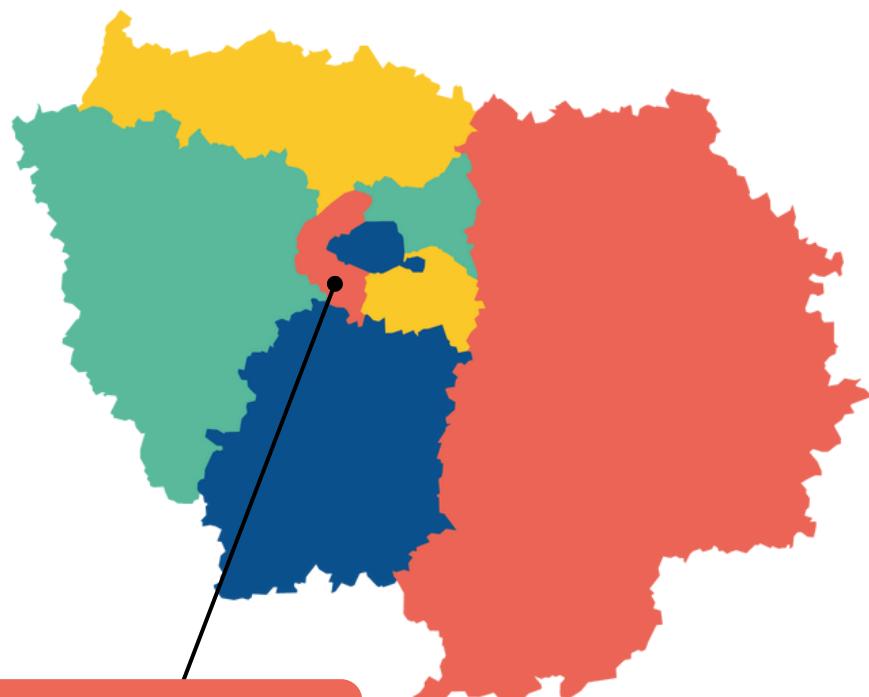
25 résidences



1 775 logements



1 895 places



HAUTS-DE-SEINE - 92

10 structures adhérentes
14% des jeunes logé·e·s



46%

46% des jeunes entrent en résidence Habitat Jeunes en situation d'urgence, c'est à dire qu'ils et elles n'ont aucune solutions de logement et/ou sont en situation de rupture familiale



84%

84% des jeunes entrant·e·s sont salarié·e·s ou apprenti·e·s, c'est légèrement plus qu'à l'échelle régionale (82%)

37%

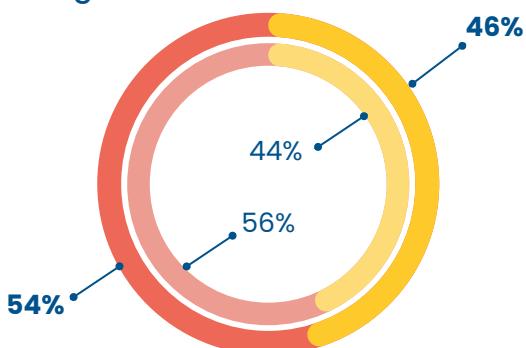
37% des jeunes restent plus de deux ans, c'est autant qu'à l'échelle régionale



68%

68% des jeunes sortant·e·s accèdent à un logement autonome, c'est un peu plus qu'à l'échelle régionale (65%)

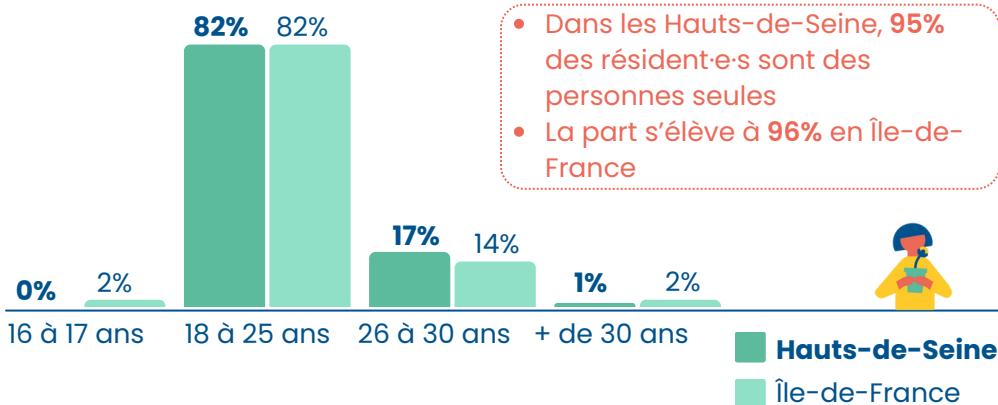
* Une répartition genre quasi identique à celle de l'échelle régionale



* 1 Profil des jeunes entrant·e·s

A Une majorité de jeunes diplômés de 18 à 25 ans

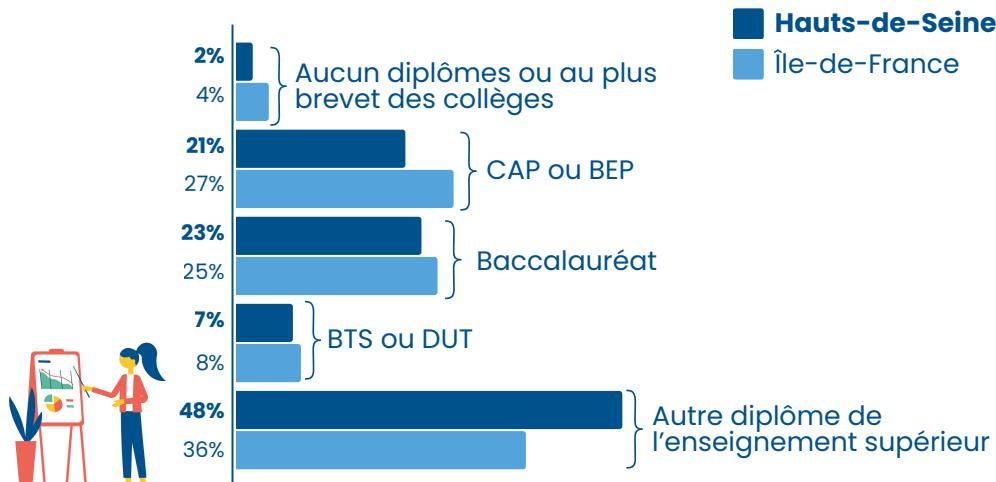
* Un public légèrement plus âgé qu'à l'échelle régionale



* Des jeunes davantage diplômés du supérieur qu'à l'échelle régionale

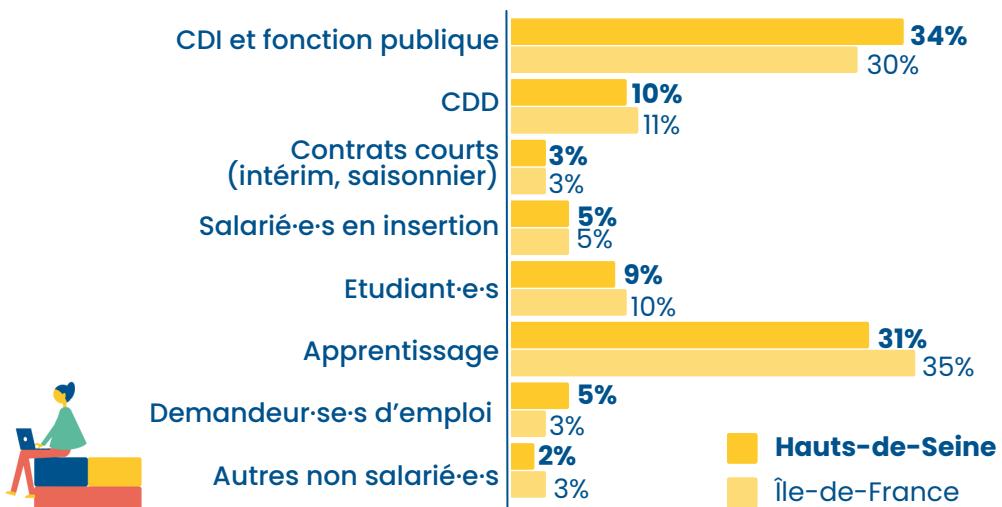
55% des résident·e·s sont diplômés de l'enseignement supérieur. En comparaison, 44% des jeunes le sont au sein du réseau Habitat Jeunes Île-de-France.

98% sont diplômés tout niveau confondu, à partir du niveau 3 (CAP/BEP).



B Une large majorité de jeunes en emploi ou en apprentissage

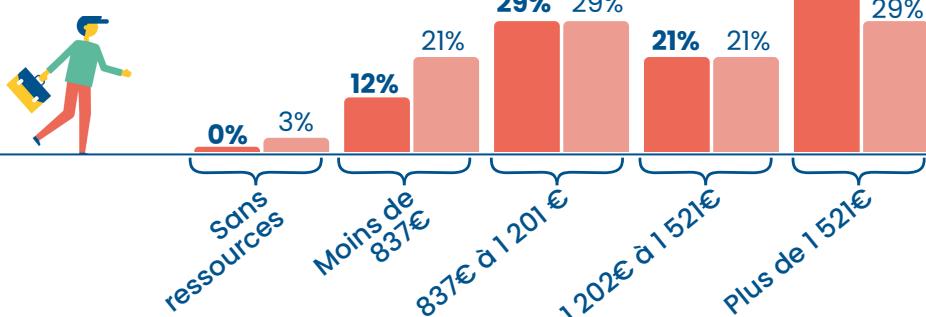
* Des jeunes davantage en CDI et moins en apprentissage qu'à l'échelle régionale



* Des ressources plus élevées qu'à l'échelle régionale

Hauts-de-Seine

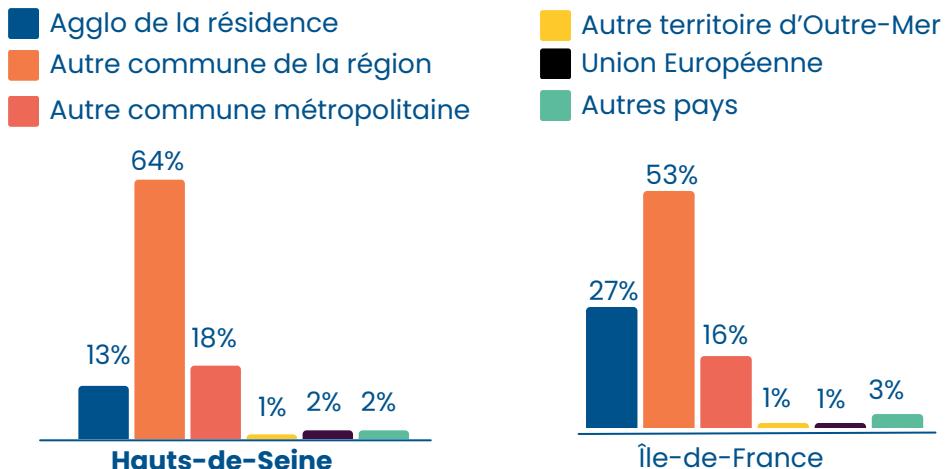
Île-de-France



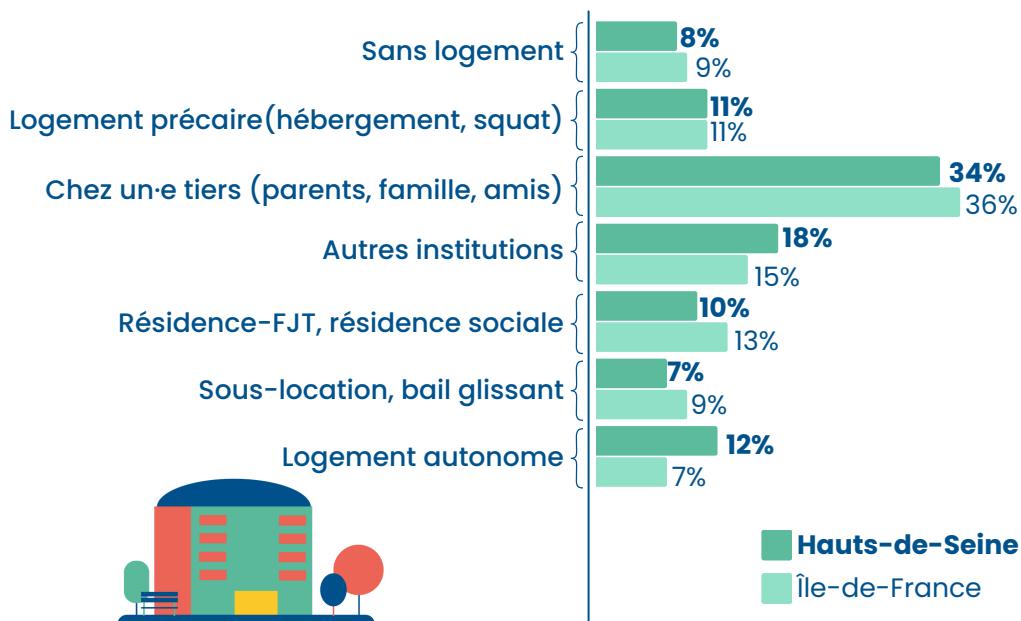
- 40% d'entre eux·elles ont un salaire inférieur à 1 201€, contre 50% sur l'ensemble de la région.
- 39% ont plus de 1 521€ en Hauts-de-Seine, contre 29% au sein du réseau Habitat Jeunes au niveau régional

C Des jeunes en situation de précarité résidentielle

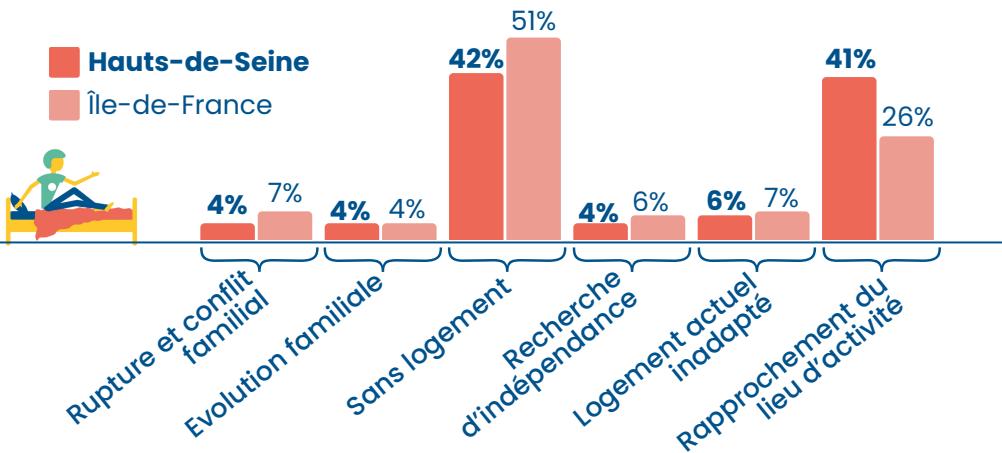
- ★ Un ancrage local moindre : des jeunes qui proviennent surtout d'autres communes que celles de l'intercommunalité d'implantation de la résidence



- ★ Des solutions de logement précaires au moment de l'entrée en résidence Habitat Jeunes, dans des proportions similaires à celles de l'échelle régionale



* Un nombre de jeunes souhaitant se rapprocher de leur lieu d'activité plus élevé qu'à l'échelle régionale



Dans les Hauts-de-Seine, les raisons d'orientation vers les solutions Habitat Jeunes **relèvent moins de situation d'urgence et sont davantage motivées par un "rapprochement du lieu d'activité" qu'à l'échelle régionale**. Les situations d'urgence (rupture familiale, absence de logement) constituent la principal motivation à chercher un nouveau logement, mais de manière moins marquée que dans les autres départements.



Les motivations des résident·e·s à choisir l'Habitat Jeunes

32%

Ne disposent d'aucune autres solutions de logement - **38% au niveau régional**

11%

Car c'est la solution la moins chère - **9% au niveau régional**

14%

Ont été orienté·e·s par un tiers institutionnel - **18% au niveau régional**

19%

Souhaitent habiter là où vivent d'autres jeunes - **13% au niveau régional**

A Une durée de séjour qui s'allonge

* Des jeunes qui tendent à séjournier légèrement moins longtemps qu'à l'échelle régionale

37% des résident·e·s restent **deux ans et plus**
(37% à l'échelle régionale)

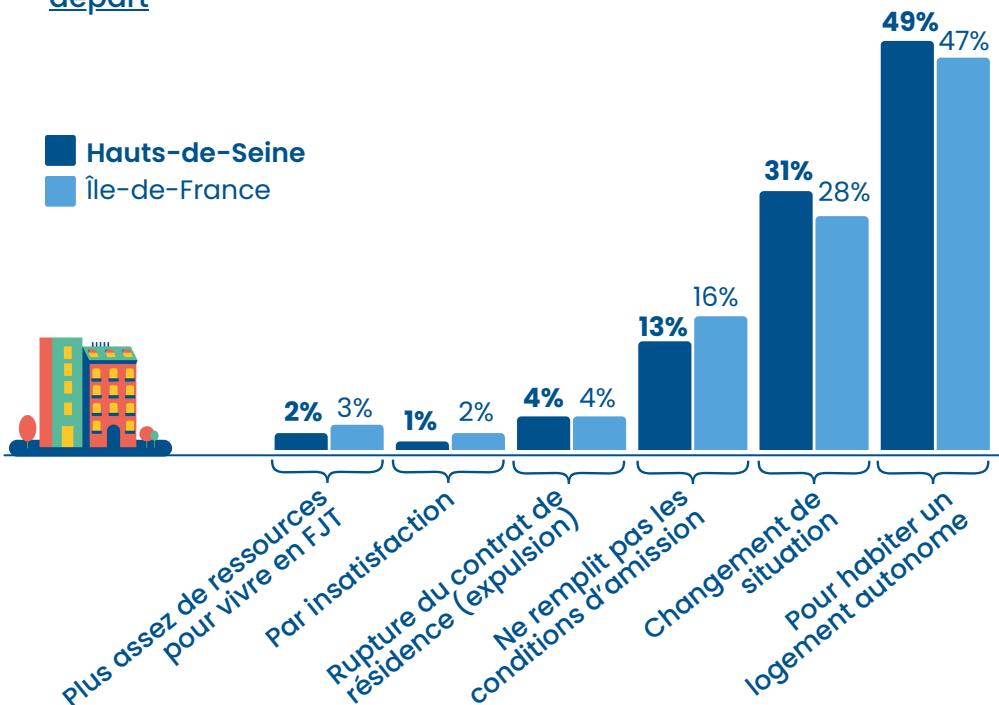
29% restent **entre un an et deux ans**
(32% à l'échelle régionale)

17% restent **entre 6 mois et un an**
(15% à l'échelle régionale)

17% restent **moins de 6 mois**
(15% à l'échelle régionale)

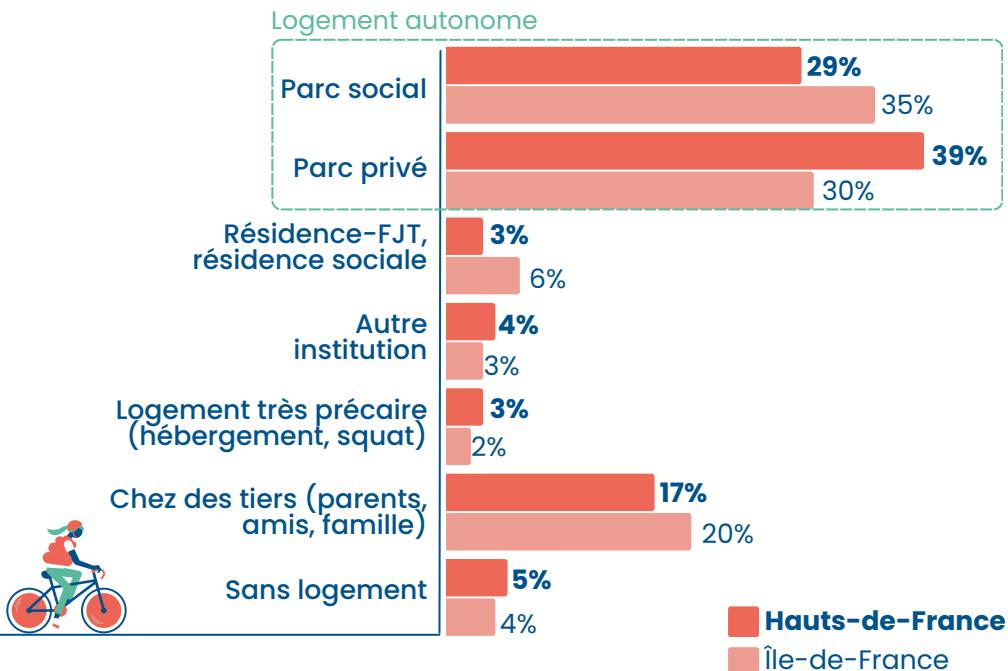


* L'accès au logement autonome comme principal motif de départ



B Un tremplin vers le logement autonome

* Un taux de sorties vers le parc privé plus élevé qu'à l'échelle régionale



Au total **68% des jeunes en Hauts-de-Seine** quittent la résidence pour un logement autonome (contre 65% à l'échelle régionale) : 29% dans le parc social et 39% dans le parc privé. Les résidences Habitat jeunes et l'accompagnement socio-éducatif qui y est proposé jouent un véritable rôle de tremplin pour l'autonomie résidentielle des jeunes.



Les personnes logées dans les Hauts-de-Seine au sein du réseau Habitat Jeunes ont un niveau de ressources et de diplôme plus élevé qu'à l'échelle régionale. Cet état de fait a deux principales conséquences.

D'abord, les résident·e·s des Hauts-de-Seine **quittent proportionnellement moins leur logement antérieur pour des raisons d'urgence**. Bien que l'absence de logement ou les ruptures familiales fassent partie des principales raisons qui poussent les Altoséquanais·e·s à quitter leur logement pour une solution Habitat Jeunes, cherchant davantage que dans les autres départements d'Île-de-France à se rapprocher de leur lieu d'activité.

Ensuite, les jeunes Altoséquanais·e·s **poursuivent davantage leur parcours résidentiel dans un logement autonome qu'à l'échelle régionale** (68% contre 65%), au sein d'un département au marché locatif pourtant tendu. Mieux dotés en ressources, plus diplômé·e·s, ils et elles sont parmi les publics qui privilégient le plus un logement dans le parc privé (39%, contre 30% pour la région).



Les acteurs Habitat Jeunes dans les Hauts-de-Seine en 2025





166 rue de Charonne
75011 Paris

📞 01 42 16 86 66
🌐 habitatjeunes-idf.fr
✉️ contact@urhaj-idf.fr

